

MASTER 2 SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, PARCOURS INGÉNIERIE DE LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX DE TRANSPORT ET TERRITOIRES (ISRTT)

DOMAINE(S) :
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION	Sciences économiques et sociales
DISCIPLINE(S)	Economie Environnement et développement durable Logistique Informatique
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences sociales
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français

L'objectif est de fournir aux étudiants une compréhension des spécificités des économies de réseaux de transport, leur mode de fonctionnement dans les territoires et les enjeux de sécurité qu'elles soulèvent. Les étudiant(e)s formé(e)s seront capables de piloter des projets sur ces questions dans les entreprises et les collectivités territoriales.

Spécificités de la formation

La formation privilégie une approche territoriale et pluridisciplinaire assurée par des enseignants et des professionnels pour acquérir : un savoir fondamental et appliqué (théorie et pratique), un savoir-faire (stages,

travaux pratiques et ateliers), un savoir-être (travail de groupe et immersion au sein de la profession). Les questions de sécurité des transports qui sont abordées prennent en compte les dimensions technique, humaine et socio-organisationnelle.

Elle débute au semestre 3 par un stage collectif de deux semaines avec mise en situation sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce territoire constitue la plateforme commune aux étudiants à partir de laquelle une méthodologie de conception et pilotage de projets liés à la sécurité des transports sur les territoires est mise en place et testée dans le cadre de travaux en ateliers (par groupes).

Au cours du semestre 4, les étudiants travaillent sur la mise en place de plans d'action opérationnels, en fonction des priorités définies conjointement par les acteurs du territoire et l'équipe enseignante. Cela donne lieu à la remise d'un document d'expertise et à une soutenance devant l'ensemble des partenaires.

Compétences développées

A l'issue de cette formation les étudiants devront être capables de manager un projet et de réaliser un diagnostic en matière de mobilité et sécurité des transports sur un territoire ou dans le cadre d'un mode de transport précis. Ils auront la capacité à organiser une démarche participative, à manager un projet, une équipe et à sensibiliser tous les publics à l'environnement. D'autre part, l'esprit de synthèse et la qualité relationnelle font partie des compétences développées en liaison avec un travail sur le territoire où les étudiants travaillent en groupes de 4 sur un projet pilote. Ils maîtriseront les outils nécessaires à l'aide à la décision.

Echanges internationaux

Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage à l'étranger

Partenaires

Le Master est en partenariat avec la CASQY (communauté d'agglomération de saint Quentin en Yvelines) qui assure les cours de « Méthodologie du pilotage des transports et des déplacements dans un territoire ». Cet ancrage territorial permet la mise en situation préprofessionnelle sous l'égide de la CASQY ; le travail réalisé est de type bureau d'étude, en groupes de trois ou quatre étudiants, et débouche sur la production écrite d'un rapport d'expertise présenté oralement aux commanditaires.

Conditions d'admission

L'admission se fait après sélection des dossiers et un entretien. Formation initiale : BAC + 4 (sciences économiques et sociales, géographie, droit, AES, écoles de commerce et d'ingénieur). Formation continue : cadres ayant au moins cinq ans d'expérience professionnelle. L'admission se fait après examen du dossier de candidature et entretien auprès de l'équipe pédagogique.

Dates de recrutement : du 04 mars au 05 juillet 2019 et du 02 septembre au 28 septembre 2019. Entretien éventuel pour le recrutement suivant le profil du candidat.

Inscription

Candidature du 04 mars au 28 septembre 2019.

Accédez au dossier d'e-candidature (Plateforme de candidature en ligne de l'UVSQ).

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

SEMESTRE 1

UE1 : Méthodologie du pilotage des transports et des déplacements dans un territoire (72.5h – 12 ects)

Il s'agit d'un cours théorique et méthodologique autour de la « Gouvernance et politique des transports, Pôles multimodaux services et mobilités » en liaison avec un travail sur le territoire où les étudiants travaillent en groupe sur un projet pilote qui constitue le fil conducteur de cette UE . Ce travail se décompose de la façon suivante : - découverte du territoire 15 jours, puis détermination des projets (3) et constitution des groupes – durant 2 semestres les étudiants ont des cours qui leurs permettent de finaliser ce projet pilote qui donnera lieu à la fin du deuxième semestre à une soutenance publique et à un rapport écrit.

UE2 : Système d'information géographique (SIG) (18h – 3 ects)

Théorie et utilisation de bases de données sur les activités de transport, application pratiques des SIG pour la gestion d'un territoire pilote

UE3 : Modèle, méthodes et gestion de la sécurité des projets de transports (30h – 5 ects)

Le GRAFCET, les réseaux de Pétri, les équations et graphes de MARKOV et application à des cas concrets. Travail d'enquête.

UE4 : Anglais (18h - 3 ects)

Préparation TOEIC

UE5 : Urbanisme, mobilité durable et sécurité (27h – 4 ects)

Approche historique. Approche théorique : emprunt à l'analyse système, psychologie cognitive, statistiques, urbanisme/aménagement (vus dans d'autres cours). Objectif : amélioration du niveau de sécurité du système de déplacement (système complexe). Microrégulation par les usagers en temps réel (en déplacement). Macrorégulation par les "gestionnaires". Deux régulations en étroite interaction. Différentes formes de

modélisations: – Le diagnostic pour l'action Opérationnalisation de modélisations systémiques et de techniques apprises dans d'autres cours. - L'action – Sécurité Routière et management territorial.

UE6 : Droit des Transports et réglementation de la sécurité (15h – 3 ects)

Cours de droit appliqué à la sécurité des transports, théorie et étude de cas.

SEMESTRE 2

UE7 : Management de projets (18h- 4 ects)

Ce cours permet aux étudiants de se présenter à la certification niveau D de l'AFITEP/IPMA et la certification du PMI CAPM (Certified Associate Project Manager) qui nécessite 23 « contact hours » de formation.

UE8 : Intégration de la sécurité dans les systèmes (21h – 4 ects)

Méthodes et modèles de développement et d'évaluation des systèmes de transports ferroviaires guidés, Processus de construction de la sécurité (niveau système, logiciel et matériel) , L'analyse préliminaire des risques (APR) dans les transports ferroviaires guidés, Scénarios d'accidents et Retour d'expérience dans les transports ferroviaires, Référentiel Réglementaire, Réglementation Nationale et Européenne en matière de sécurité ferroviaire et nouvelles obligations des acteurs impliqués Certification, validation et homologation d'un système de transport ferroviaire

UE9 : Dynamique organisationnelle et territoires (11h – 2 ects)

Les transports et l'aménagement urbain, L'automobile et la ville, Les transports collectifs urbains, Les circulations "douces.

UE10 : Economie des transports (18h – 3 ects)

Approche de l'économie des transports et des réseaux, analyse des partenariats public / privé.

Le stage est d'une durée minimum de trois mois et il doit se faire dans le domaine de la sécurité des transports

Contrôle de connaissances

Contrôle continu et contrôle terminal en fonction des UE

Stages

Stage de 3 à 5 mois à partir du mois d'avril.

Le stage est d'une durée minimum de trois mois et il doit se faire dans le domaine de la sécurité des transports

Calendrier(s)

SEMESTRE 1 : de début octobre à fin mars

SEMESTRE 2 : d'avril à fin septembre

Perspectives professionnelles

Sociétés publiques ou privées de transport de marchandises et voyageurs

Organismes publics chargés de la prévention du risque transport

Gestionnaire de projet/chargés d'étude

Sociétés d'ingénierie dans la maîtrise des risques

Collectivités territoriales

Autres organismes publics ou privés, associations

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de ce Master,
- les emplois et missions occupés 30 mois après le master, promotions 2008 à 2015.

Adresses et coordonnées

UFR des sciences sociales

47 Boulevard Vauban - 78047 Guyancourt Cedex

Standard : 01 39 25 50 00

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité les enseignants responsables ou le secrétariat dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignant responsable de la spécialité

Dominique MERTENS-SANTAMARIA

dominique.mertens-santamaria@uvsq.fr

Enseignant co-responsable de la spécialité

Laurent DALMAS

laurent.dalmas@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique

Mélanie TALNEAU

Tél. : 01 39 25 56 31

melanie.talneau2@uvsq.fr

Bureau 427 - Bât. Vauban

Reprise d'études

Clarisse Magalhaes

Tél. : 01 39 25 51 17

clarisse.magalhaes@uvsq.fr

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél. : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr